Subscribe Past Issues Translate

Ouvrir cet e-mail dans le navigateur



Lettre d'information de la Commission des Titres d'Ingénieur Juin 2017

Au sommaire ce mois-ci

- <u>Délivrer un diplôme d'ingénieur français sur un site à l'étranger : le cadre de référence vient de paraître</u>
- Prolongation de la saisie des données certifiées CTI jusqu'au 25 juin 2017 inclus
- La reconnaissance des qualifications, un véritable enjeu européen
- Retour sur le colloque CGE « L'innovation au service de la pédagogie : défis et perspectives pour l'enseignement supérieur »
- Colloque QPES 2017 : « Relever les défis de l'altérité dans l'enseignement supérieur »
- Bon anniversaire ERASMUS+!
- Airbus lance un appel à candidatures pour l'édition 2017 du « Prix Airbus de la Diversité »
- Informations de nos partenaires

Délivrer un diplôme d'ingénieur français sur un site à l'étranger : le cadre de référence vient de paraître



Comme évoqué par Monsieur Franck JARNO, représentant de la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle (DGESIP), lors du colloque annuel de la CTI en février 2017, il a été acté la possibilité pour une école française accréditée, publique ou privée, de **délivrer ses diplômes d'ingénieur habilités sur un campus situé à l'étranger**.

Dans son édition de 2016, le document « <u>Références et Orientations</u> » (R&O) de la CTI envisageait déjà cette possibilité suspendue au principe général de l'accord explicite du pays d'accueil. Les travaux de concertation entre le DGESIP et la CTI ont débouché sur la **fixation d'un cadre de référence**.

Par délibération approuvée en séance plénière de la Commission le 16 mai 2017 et document annexe, cette dernière vient de préciser les modalités de mise en œuvre et de fixer le cadre de référence de cette disposition.

Ainsi, toute démarche d'accréditation doit être appuyée par les autorités compétentes du pays d'accueil, soit par une accord général intergouvernemental, soit par un accord spécifique pour le projet en question, adressé au ministère de tutelle français. La première demande d'évaluation d'un site de formation situé à l'étranger peut se faire en dehors de l'évaluation périodique de l'école française, soit en amont du recrutement, soit une fois que le cursus est installé. Dans le cas d'un cursus existant, les premiers diplômés concernés par le titre d'ingénieur français sont ceux entrés dans la formation après son accréditation.

Prolongation de la saisie des données certifiées CTI jusqu'au 25 juin 2017 inclus



Les problèmes techniques signalés ces derniers jours sont résolus. Nous vous prions de bien vouloir excuser ce contretemps.

Plus d'informations sur la procédure sur le site web de la CTI

Accéder au portail

La reconnaissance des qualifications, un véritable enjeu européen

Marie-Jo Goedert. Directrice administrative et internationale de la CTI



La CTI, en qualité de « *full member* » de l'association européenne ENQA (*European Association for Quality Assurance in Higher Education*), participe depuis 2015 à un **groupe de travail sur le thème de l'assurance qualité et la reconnaissance des qualifications de l'enseignement supérieur**. Ce thème fait partie d'un nouveau critère apparu dans la version 2015 des ESG (*European Standards & Guidelines*) : "1.4 Admission, progression, reconnaissance et certification".

Ce groupe de travail, présidé par Teresa Sanchez, chargée de mission CTI et membre du Bureau d'ENQA, a présenté les premières conclusions de ses travaux à l'occasion d'un séminaire organisé le 1 et 2 juin 2017 à Dublin. Teresa Sanchez et Marie-Jo Goedert, directrice administrative et internationale de la CTI, participaient à l'animation de l'événement.

Le séminaire a réuni des représentants d'établissements d'enseignement supérieur, d'agences d'assurance qualité et de centres ENIC-NARIC (*European Network of Information Centres in the European Region - National Academic Recognition Information Centres in the European Union*).

Les échanges ont montré que la Convention de Lisbonne sur la reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur est loin d'être mise en œuvre de façon efficace dans la majorité des pays européens. Pourtant, la reconnaissance des qualifications constitue un véritable enjeu pour la mobilité des étudiants et des professionnels, et pour la gestion de l'accueil des réfugiés. En matière de reconnaissance des acquis de l'apprentissage non formel et informel, la procédure française de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) a été identifiée comme exemplaire.

Le rapport final du groupe de travail, incluant les conclusions du séminaire sera publié au cours de l'été 2017 sur le site d'ENQA.

Les travaux du groupe de travail ENQA se poursuivront par le projet européen soutenu dans le cadre du programme ERASMUS+, LIREQA "Linking academic recognition and quality assurance" (voir la <u>lettre</u> <u>d'information de la CTI du mois d'avril</u>).

A noter le prochain rendez-vous avec l'ENQA :

Assemblée Générale d'ENQA le 26-27 octobre 2017 à Sèvres, réservée aux membres et affiliés.
 Accueil assuré par le CIEP en coopération avec la CTI et le Hcéres.

Site web de ENQA

Retour sur le colloque CGE « L'innovation au service de la pédagogie : défis et perspectives pour l'enseignement supérieur »

Laurent Mahieu, Président de la CTI



- « Comment valoriser l'innovation pédagogique ? »
- « Quel est le rôle des organismes d'accréditation ? »

Voici deux questions adressées à la CTI lors du colloque organisé par la CGE le 18 mai 2017 intitulé « L'innovation au service de la pédagogie : défis et perspectives pour l'enseignement supérieur », et auxquelles nous apportons une réponse dans cette lettre d'information.

En matière pédagogique, la CTI affiche un référentiel stable depuis une dizaine d'années : en 2006 le cadre pédagogique est posé de manière ouverte afin que les écoles disposent de la liberté nécessaire pour retenir les modalités pédagogiques adaptées à leur projet de formation, en tester de nouvelles, etc. Il s'agit d'un cadre et non d'un carcan. Le référentiel 2016 apporte cependant deux inflexions significatives :

• Sur la finalité de la pédagogie : « l'élève ingénieur est placé au centre du processus » et

- « l'apprenant est au cœur de la démarche d'acquis d'apprentissage »
- Sur le déploiement des innovations : « les innovations pédagogiques sont encouragées [...] l'ingénierie est mise en place par l'école [...] elles sont régulièrement évaluées »

Ces deux axes d'évolution en cours sont pleinement **cohérents avec la dynamique d'assurance qualité interne** qui se déploie dans l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur (ESG 2015). Sur ces aspects, les interventions de Laurent Mahieu en <u>table ronde</u> et sur <u>l'innovation pédagogique</u> au colloque 2016 de la CDEFI, permettront d'aller plus loin.

La prise en compte des questions de pédagogie est donc bien dans le périmètre de l'évaluation institutionnelle, mais encore plus dans l'évaluation des programmes : on ne peut en effet se contenter d'indicateurs de résultats : il s'agit de mettre l'accent sur des indicateurs de moyens. Il s'agit d'ouvrir la boîte noire du « comment » s'opère l'acquisition des compétences dans l'échange enseignant / apprenant.

La CTI approfondit constamment son observation des questions pédagogiques, par exemple par la **mise en place des FOCUS d'audit** (l'école rentre dans le détail du « comment » par le biais d'un thème d'actualité) et par l'apparition de nouvelles « entrées » invitant à mieux décrire l'approche « programme ».

En matière d'assurance qualité interne, la CTI est attentive à la façon dont s'opère l'Évaluation des Enseignements par les Élèves (EEE) qui ne rencontre plus guère d'opposition dogmatique. Il importe notamment que cette évaluation soit cohérente avec le design du programme et des UE.

Les *standards* et *guidelines* pour l'assurance qualité de l'enseignement supérieur (ESG 2015) invitent les établissements à aller plus loin, et les agences à être davantage proactives :

- D'une part, évaluation par évaluation, nous sommes incités à mettre en valeur les initiatives pédagogiques qui nous semblent des pratiques innovantes et efficientes
- D'autre part, de façon plus transversale, nous sommes incités à produire des analyses qui donnent à voir comme la communauté des établissements avance sur le champ pédagogique

Peu à peu nos avis publics se font l'écho de telles initiatives : nous restituons de façon systématique les échanges entre les écoles et la CTI menés dans les ateliers de nos colloques ; les focus d'audit viennent éclairer des domaines spécifiques. Demain, d'autres chantiers s'ouvriront autour des stages et des semestres académiques à l'international en incitant au retour réflexif accompagné afin de bonifier au mieux ces périodes cruciales.

Retour en images sur le colloque CGE

Colloque QPES 2017 : « Relever les défis de l'altérité dans l'enseignement supérieur »

Laurent Mahieu, Président de la CTI



Le colloque QPES 2017 (Questions de Pédagogie dans l'Enseignement Supérieur), qui se déroulait ces derniers jours à Grenoble, proposait une thématique en ligne avec les ESG 3456.

Pour saisir les enjeux de l'altérité, la lecture de l'article « <u>L'altérité : un enjeu majeur pour les établissements d'enseignement supérieur</u> » apporte une mise en perspective utile.

Il est incontestable que cette approche de l'appropriation de la notion de l'altérité par les établissements d'enseignement supérieur est en ligne avec les orientations données à ces derniers par les « références et lignes directrices pour l'assurance qualité dans l'espace européen de l'enseignement supérieur » (ESG 2015).

Tout particulièrement, les références pour l'assurance qualité interne (ESG.1) visent :

- En 1.3 : le rôle actif des étudiants dans le processus d'apprentissage y compris dans son élaboration (diversité des publics, flexibilité des parcours, modalités et méthodes diverses, relation étudiant enseignant, etc.)
- En 1.4 : la prise en compte de l'ensemble du cycle d'étude du point de vue de l'étudiant (admission, progression, reconnaissance et certification)
- En 1.5 : l'évolution des compétences des enseignants et leur développement professionnel (lien avec la recherche, l'innovation dans les méthodes, l'utilisation des nouvelles technologies)
- En 1.6 : la mise à disposition pour les étudiants de ressources pour l'apprentissage et un accompagnement (afin de « leur permettre de vivre une expérience de qualité »).

La prise en compte à la fois de la situation de massification et du besoin de personnalisation questionne évidemment le lien entre l'individu et la masse ; l'altérité interrogeant le rapport à l'autre et la création de cet entre-deux comme l'évoquent les auteurs de l'article. La réponse ne peut en rester à l'entre-soi. Que faire alors de cette multitude d'entre-soi ?

Ce colloque pourrait opportunément **repenser la question du « commun »** au sens où la posait le philosophe grenoblois Emmanuel Mounier dans sa perspective personnaliste et (en même temps !) communautaire. A quelles conditions peuvent émerger et exister dans le champ de l'enseignement supérieur des communautés ouvertes, ni repliées ni dissoutes, conscientes d'avoir à vivre pour ellesmêmes l'altérité ? C'est en filigrane ce que recherche la CTI au travers de la notion d'école et ce que traduit en partie son référentiel.

Bon anniversaire ERASMUS+!



L'acquisition de **compétences interculturelles et internationales** par les élèves ingénieurs faisant partie des critères majeurs du référentiel de la CTI, c'est tout naturellement que cette dernière soutient les initiatives favorisant la mobilité des jeunes et les projets de coopération internationale, et félicite le programme ERASMUS+ à l'occasion de son **30**^e **anniversaire**.

Par ailleurs, à l'occasion des 30 ans du programme, tout le monde peut organiser un évènement les 13 et 14 octobre en France (individus ou établissements).

Pour suivre les événements sur les réseaux sociaux, le hashtag #ErasmusDays a été mis en place.

Plus d'informations sur les événements associés <u>sur le site officiel</u>.

Accéder au programme complet

Airbus lance un appel à candidatures pour l'édition 2017 du « Prix Airbus de la Diversité »



Cette année, le Prix Airbus de la Diversité sera placé sous le patronage de l'UNESCO et organisé en partenariat avec le GEDC, organisation internationale majeure spécialisée dans les programmes des écoles et facultés de formation d'ingénieurs.

L'objectif du Prix Airbus de la Diversité est de de sélectionner les meilleurs projets ayant encouragé le plus grand nombre de jeunes, quels que soient leur origine et leur profil, à poursuivre avec succès leurs études d'ingénieur. A long-terme, le leader mondial de l'aéronautique, qui emploie 134 000 personnes à travers le monde, souhaite voir s'accroître « la diversité au sein de la communauté mondiale des ingénieurs afin que l'industrie reflète la diversité des communautés qu'elle dessert, et de faire reconnaître cette diversité en tant que source d'innovation et de croissance ».

En 2016, le Prix a été décerné au Dr. Yacob Astatke de la <u>Morgan State University</u> aux Etats-Unis, « pour avoir mis en place des initiatives impressionnantes axées sur la technologie et la formation au sein de différentes universités d'Ethiopie, en vue d'améliorer les programmes d'études d'ingénieur en Afrique ».

Les candidats ont **jusqu'au 10 juillet** pour déposer leur projet. L'annonce du Prix 2017 aura lieu en octobre 2017 lors de la conférence annuelle du GEDC à Niagara Falls au Canada.

Peuvent participer « toute personne ou équipe travaillant directement ou indirectement avec une faculté ou une école d'ingénieurs, et dont le **projet a contribué de manière concrète à l'introduction d'une plus grande diversité** au sein des communautés d'étudiants et/ou de diplômés ingénieurs ».

Plus d'informations sur le site du groupe Airbus

Informations de nos partenaires

15ème Ecole Inter-Organismes organisée par QUARES : 6 - 8 septembre, Montpellier

QUARES, Association pour la Qualité en Recherche et en Enseignement Supérieur, organisera les 6 et 8 septembre au Golf de Massane (Montpellier) la quinzième Ecole Inter-Organismes dédiée à la « Qualité en Recherche et en Enseignement Supérieur ».

Au programme, de nombreuses conférences, tables rondes, ateliers techniques et posters.

Un concours de posters doté de prix est organisé. Pour y participer, il est demandé d'adresser un résumé avant fin juillet à l'adresse e-mail contact@quares.fr

Et toujours...

J-141 pour les Journées Nationales de l'Ingénieur!

Sur le thème « Concevoir ensemble la société de demain », les Journées Nationales de l'Ingénieur (#JNI2017) se dérouleront dans toute la France du 13 au 21 octobre 2017.

A ce jour, plus de 50 événements sont déjà confirmés, et à minima 5000 participants sont attendus.

Les JNI sont organisées par La Société des Ingénieurs et Scientifiques de France, qui s'engage « pour le rayonnement des métiers scientifiques en favorisant l'éveil des vocations et en les accompagnant au cours de leurs carrières ».

Plus d'informations <u>sur le site web de l'événement</u>



Copyright © 2017 Commission des Titres d'Ingénieur, All rights reserved.

Communiqués de presse de la CTI

Add us to your address book